

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain	A3
PLAN DE RELANCE - 338 Aides sociales	

Le Conseil Régional,

- VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1611-4, L.4221-1 et suivants,
- VU** le Code de l'éducation, et notamment l'article L.533-1,
- VU** le Code rural et de la pêche maritime, et notamment les articles L.810-1 et suivants, et L.811-3,
- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil Régional en date des 18 et 19 décembre 2019 approuvant le Budget Primitif 2020, notamment son programme 338 « Aides sociales »,
- VU** la délibération du Conseil Régional en date du 18 mars 2020 approuvant la Décision Modificative n° 1, notamment son programme 338 « Aides sociales »,
- VU** la saisine du Conseil économique, social et environnemental régional et l'audition de la Présidente en date du 7 juillet 2020.

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT le rejet de l'amendement CS4.1 "modification des modalités de versement des bourses aux familles" présenté par le groupe SERR.

CONSIDERANT l'avis de la commission Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme

ENTENDU Antoine CHEREAU, Maï HAEFFELIN, Franck NICOLON, Carine MENAGE, Philippe BARRE, Isabelle LEROY, Isabelle MERAND, François PINTE

Après en avoir délibéré,

APPROUVE

l'inscription au Budget supplémentaire 2020 d'une dotation de 4 730 000 € d'autorisations d'engagement et de 2 700 000 € de crédits de paiement en fonctionnement, au titre du programme 338 « Aides sociales ».

AFFECTE

l'autorisation d'engagement de 4 100 000 €.

APPROUVE

le règlement d'intervention relatif au dispositif "aide de 100 € aux élèves boursiers - Plan de relance" présenté en annexe.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Écologiste et Citoyen

Vote dissocié du groupe SERR sur l'aide de 100 € aux élèves boursiers :

Abstentions : Groupes Socialiste, Ecologiste, Radical et Républicain, Ecologiste et Citoyen, La Région en Marche, Pascal DEBORD.

Contre : Alain AVELLO.

REÇU le 15/07/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs